



Collège Voltaire SANNONIS

Français, Maths, Anglais, Espagnol, Technologie..... La liste des matières pour lesquelles des heures ne sont pas assurées en ce début d'année scolaire est plus longue que jamais !

Cette situation n'est, malheureusement, pas propre au collège Voltaire. Dans de nombreux établissements de l'académie de Versailles et en particulier du département du Val d'Oise, la pénurie d'enseignants produit des effets identiques.

La crise de recrutement touche l'ensemble du système éducatif et tout particulièrement le second degré. En pleine période de chômage de masse ce sont plus de 20% des postes ouverts au CAPES en 2014 qui n'ont pas trouvé preneur ! La faute en particulier à des salaires frappés de plein fouet par les politiques d'austérité. Un professeur certifié néo-titulaire, recruté à l'issue d'un master, touche aujourd'hui un salaire équivalent à 1,1 SMIC.

L'affectation des enseignants ne dépend évidemment pas de leurs collègues, pas plus que du chef d'établissement. La section Snes/FSU du collège Voltaire est néanmoins prête à s'associer à toute démarche entreprise par les parents d'élèves et leurs fédérations pour exiger que l'intégralité des enseignements obligatoires auxquels ont droit tous les usagers du service public d'éducation soient assurés.

La section Snes/FSU du collège Voltaire.